



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Gestion intégrée des certifiés et agrégés
en disciplines scientifiques**

DPE7

Affaire suivie par :

Cécile Boussaud

Tél : 01 30 83 41 41

Mél : ce.dpe@ac-versailles.fr

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Division des personnels enseignants

Versailles, le **05 JUIN 2024**

Le recteur de l'académie de Versailles

à

Monsieur Kai TERADA
Professeur agrégé de mathématiques
8 bis rue Martel
75010 Paris

Envoi postal recommandé avec accusé réception n° 1A 204 287 5144 5 et envoi simple

Objet : votre demande de mouvement intra académique pour la rentrée 2024

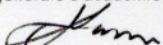
Vous êtes actuellement affecté au lycée polyvalent Jean-Baptiste Poquelin, à Saint Germain en Laye. Vous avez participé au mouvement intra-académique pour la rentrée 2024 et avez formulé un vœu unique pour le lycée polyvalent Joliot-Curie, à Nanterre.

Vous étiez titulaire d'une chaire au sein de cet établissement du 1^{er} septembre 2006 au 25 septembre 2022 et avez été muté dans l'intérêt du service à compter du 26 septembre 2022.

À ce jour, les conditions ne sont pas encore réunies pour permettre votre retour.

Dans ces conditions, je suis au regret de vous informer que votre participation au mouvement académique 2024 est neutralisée.

Pour le Recteur et par délégation
La secrétaire générale d'académie adjointe- DRH


Nathalie LAWSON